

CONSEIL DU COLLÈGE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

Mardi 1^{er} octobre 2019
14h00 – Salle Henri Bricaud

COMPTE RENDU

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin ouvre la séance en précisant le fait qu'il s'agit là d'un conseil technique, portant principalement sur la validation de Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC).

Modalités de Contrôle de Connaissances (MCC)

1. Sciences pharmaceutiques

- Master sciences du médicament

Ces Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) sont présentées par le Pr Isabelle Berque Bestel. Il s'agit de modifications mineures portant sur certains parcours du Master porté par l'UFR :

- Parcours TECSAN : réajustement des heures, avec un ajout d'heures en autonomie.
- Parcours AC2QMAPS : légère baisse du volume horaire de la formation.

D'autre part, la dénomination du Master a changé, son titre est désormais « Master sciences du médicament et des autres produits de santé ».

Il est indiqué que le parcours MRTOX n'ouvrira pas en 2019/2020.

- DEUST (modifications – déjà votées lors du Conseil de juillet 2019)

Il s'agit de modifications mineures : correction de quelques coquilles, allongement du temps d'examens pour 2 UE et mise à jour de la liste des intervenants.

- Licence Professionnelle « Industries Pharmaceutiques, Cosmétologiques et de Santé : gestion, production et valorisation – Maîtrise des process de fabrication » (modifications – déjà votées lors du Conseil de juillet 2019)

Il est indiqué qu'il y a un changement de responsable de la formation : le Pr Grislain est remplacé par le Pr Tchoreloff.

2. Etudes paramédicales

- Études d'Orthophonie

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin remercie les équipes de l'IUSR pour ce travail important sur les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC), puis donne la parole à Monsieur Glize qui présente les MCC d'orthophonie.

Madame Szarzynski intervient en indiquant qu'il manque le détail du nombre d'ECTS sur certaines UEs.

Aucune autre remarque n'est formulée par les conseillers sur les MCC ainsi présentées.

- Études d'Ergothérapie

Aucune remarque n'est formulée par les conseillers sur les MCC ainsi présentées.

- Études de Kinésithérapie

Ces Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) ne concernent que l'école du CHU, en effet les écoles de la Croix Rouge et de Dax n'ont pas encore signé les conventions.

Dès que les conventions seront signées, les MCC seront bien évidemment harmonisées avec celles ici présentées.

Aucune autre remarque n'est formulée par les conseillers sur les MCC ainsi présentées.

- Études de Pédiatrie-Podologie

Aucune remarque n'est formulée par les conseillers sur les MCC ainsi présentées.

- Études d'Orthoptie

Aucune remarque n'est formulée par les conseillers sur les MCC ainsi présentées.

- Infirmiers en Pratique Avancée – IPA

Le Professeur Jean-Luc Pellegrin reprend la parole et présente ces Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC).

Il rappelle que ce Diplôme d'Etat (DE) est ouvert depuis le mois de septembre 2019, et que cette formation n'est proposée qu'aux étudiants en formation continue. Ce DE est porté par Edith Chevret, Valérie Berger et Pierre Duffau.

Les MCC découlent d'une maquette nationale, il n'y a pas eu de réelle personnalisation. Il sera plus judicieux de proposer des réajustements après la première année d'existence.

Aucune autre remarque n'est formulée par les conseillers sur les MCC ainsi présentées.

- Études de Maïeutique

La nouvelle directrice de l'école de maïeutique, Madame Séverine Barandon, remercie le Professeur Pellegrin et la direction du collège pour l'avoir conviée à ce conseil. Elle remercie également les UFRs d'odontologie et de sciences pharmaceutiques pour leur aide et leur collaboration concernant le service sanitaire.

Elle présente ensuite les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) qui ont été votées en conseil technique de l'école de maïeutique, au cours duquel les étudiants étaient présents.

Aucune autre remarque n'est formulée par les conseillers sur les MCC ainsi présentées.

- Études de Médecine

Aucune remarque n'est formulée par les conseillers sur les MCC ainsi présentées.

- Études d'Odontologie (modifications – déjà votées lors du Conseil de juillet 2019)

Certains termes pouvant prêter à confusion ont été modifiés. Ces modifications ont été validées en conseil d'UFR, aucune autre remarque n'est formulée à ce sujet.

Vote à l'unanimité des présents (quorum atteint) des MCC de tous les diplômes listés ci-dessus.

Demande de création, modification, suspension et suppression des Diplômes d'Université (DU) et Diplômes Inter-Universitaires (DIU) (sous réserve de réception des documents en temps voulu)

Créations de diplômes :

- DIU FORMATION DE FORMATEUR EN SIMULATION EN SANTE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DU PHILOSOPHIE DANS LES SCIENCES : APPROCHES CONCEPTUELLES APPLIQUEES A LA RECHERCHE BIOLOGIQUE ET MEDICALE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)

Modifications de diplômes :

- DIU CHIRURGIE AMBULATOIRE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DIU FORMATION DES ASSISTANTS DE RECHERCHE CLINIQUE ET DES TECHNICIENS DES ESSAIS CLINIQUES (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DIU GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE POUR LES MEDECINS GENERALISTES
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 13/05/2019 et du Conseil du Collège Sciences de la santé du 28/06/2019))
- DIU MALADIES NEURODEGENERATIVES A DESTINATION DU PERSONNEL PARAMEDICAL
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DU MEDECINE DES COMPORTEMENTS
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DU QUALIFICATION POUR L'EXERCICE DE LA MEDECINE GENERALE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)

Suspensions de diplômes :

- DU ANATOMIE CHIRURGICALE DE LA MAIN
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DU OPHTALMOLOGIE A L'ILE MAURICE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DU SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT (POLYNESIE FRANCAISE)
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)

Suppressions de diplômes :

- DU ADAPTATION DES LENTILLES DE CONTACT
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DU ALCOOLOGIE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DU ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE A L'ILE MAURICE

(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)

- DU ANESTHESIOLOGIE ET REANIMATION CHIRURGICALE AU MOZAMBIQUE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DU COORDINATION MEDICALE D'ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES
DEPENDANTES (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DIU IMAGERIE MAMMAIRE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DIU LASERS ET MEDECINE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DU PATHOLOGIE DE L'ORALITE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du
16/09/2019)
- DIU PNEUMOLOGIE PEDIATRIQUE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du
16/09/2019)
- DU SOINS INFIRMIERS AUX PERSONNES AGEES POUR LES CADRES DE SANTE (Avis favorable du
Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)
- DU SOINS ET MEDECINE D'URGENCE A L'ILE MAURICE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences
Médicales du 16/09/2019)
- DIU TOXICOLOGIE MEDICALE : TOXICITE DU MEDICAMENT, PHARMACOVIGILANCE
(Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 16/09/2019)

Le conseil émet un avis favorable à l'unanimité aux créations, modifications, suspensions et suppressions des diplômes universitaires et inter-universitaires présentés.

Questions diverses

- Échanges autour du déploiement du télétravail

Le Professeur Pellegrin présente la note de cadrage ainsi que la charte relative au déploiement du télétravail.

Madame Fleur Mougin demande si les chercheurs seront concernés par ce dispositif, il lui est répondu que seuls les personnels BIATSS le seront.

Le Professeur Pellegrin indique que des groupes de travail ont été initiés par la direction du collège avec les scolarités, les UFRs et les différents services du collège santé. Les questions abordées sont notamment la définition des activités télétravaillables, la mise en place d'un temps de télétravail annualisé, et l'aménagement d'espaces de co-working sur le site de Carreire (pouvant permettre aux agents de travailler dans le calme).

Enfin, il est souligné que l'ISPED risque d'avoir une forte demande, en raison des travaux à venir sur le bâtiment TP.

Pour conclure, il est proposé qu'un cadrage soit voté lors d'un prochain conseil du collège.

- Appel à projets – Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

L'appel à projets doit être relayé auprès des associations d'étudiants, afin qu'ils y participent.

- Retour sur le dialogue de gestion

Le Professeur Pellegrin précise que le dialogue de gestion est annuel, qu'il s'agit d'une rencontre avec les Vice-Présidents, le Directeur Général des Services et les Directeurs Généraux des Services Adjoints, et s'organise en parallèle des Contrats d'Objectifs de Moyens et de Services (COMS). A ce jour, le COMS n'a toujours pas pu avoir lieu.

La direction du collège fiabilise actuellement les données du PGE 2020 et le Professeur Pellegrin rappelle la priorité du collège qui est le maintien de la totalité des postes (EC et BIATSS).

Madame Chassaing indique que le collège continue son travail de déprécarisation et de montée en compétences des personnels via des concours internes ou via des réhaussements par avancements.

Le Professeur Pellegrin présente ensuite le PowerPoint (ci-joint), avec notamment les points suivants :

1. Rappel des travaux sur la réforme PACES

Madame Mougin s'interroge sur le niveau attendu pour réintégrer les études de santé. Le Professeur Pellegrin lui indique que cela sera variable selon les UE mineures à valider, qui seront définies au préalable par chaque composante.

Madame Baradon s'interroge sur la mise en place des oraux. Le Professeur Pellegrin indique qu'ils seront cadrés réglementairement : il y aura moins de membres du jury et obligatoirement des extérieurs.

Les examens seront organisés à Bordeaux Lac comme actuellement et les examens des UE mineures seront organisés sur le site du collège santé. Les oraux eux aussi se tiendront sur Carreire.

2. Délocalisation de la PACES

La convention avec le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et les collectivités territoriales est en cours de signature.

Une ouverture sera possible à Périgueux en 2020/2021.

3. Plan de Gestion des Emplois (PGE) 2020

Le Professeur Pellegrin indique aux conseillers que les travaux du Plan de Gestion des Emplois (PGE) 2020 sont en cours.

Les personnels BIATSS élus en profitent pour souligner l'impossibilité de rémunérer des heures supplémentaires.

Madame Chassaing rappelle qu'effectivement, le collège ne dispose pas de leviers pour ce type de rémunération.

- Divers :

Monsieur Delamarre alerte sur des problèmes de confidentialité dans le service du don des corps : en effet, certains agents de la société de ménage qui intervient dans leurs locaux, prennent des photos.

Madame Chassaing lui répond que les travaux en cours sur le bâtiment, vont certainement amener une meilleure sécurisation de ce service, mais suggère en attendant qu'un règlement intérieur soit créé et voté lors d'un prochain conseil de gestion de l'école de chirurgie.

Monsieur Delamarre aborde également le sujet de la sécurité des agents lors des astreintes du week-end. Les agents d'astreinte signalent leur présence au PCSI dès leur arrivée sur site.

Il est discuté la possibilité d'une alarme (type Présence Verte) pour les préparateurs qui sont là le week-end. Le collège santé va se rapprocher des pôles RHDS et PILPSE pour connaître la possibilité de sécuriser les agents.

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.

Fin de la séance à 16h.

Fait à Bordeaux le 09 décembre 2019.

Le directeur du collège des sciences de la santé



Professeur Jean-Luc Pellegrin